de la fin du IX° s.) et à la traduction de Robert Grosseteste qui, au XIII° siècle, dut cependant utiliser un ms. plus tardif que le *Laurentianus*. Le second chapitre met en parallèle 250 passages, dégageant différences (59 %) et convergences entre la traduction arabe et nos mss. Le troisième chapitre retient les variantes correctes : 18 leçons grecques, restituées à partir de cette traduction. Un exemple (p. 108), 1115 b 19, à propos du courage devant les difficultés : la traduction arabe permet de restituer $\kappa\alpha\theta$ ' ξtw (« selon ses capacités »), au lieu de $\kappa\alpha\tau$ ' $\dot{\alpha}\xi tw$ (« d'une manière conforme ») ; la restitution s'accorde beaucoup plus précisément au contexte. Voilà un ouvrage dont l'édition de l'*Éth. Nic.* devra désormais tenir compte. – B. STENUIT.

John BODEL, Saul M. OLYAN (éd.), *Household and Family Religion in Antiquity* (Comparative Histories), Oxford, Wiley - Blackwell, 2012, 17 x 24.5, XVII + 324 p., br. £ 27.99, ISBN 978-1-118-25533-9.

Le volume fait partie d'une collection, *Comparative Histories*; il réunit des études sur différentes sociétés antiques, proche-orientales, égyptienne, grecque et romaine. Ces études sont juxtaposées ; l'introduction et la conclusion peuvent éventuellement ressortir à une démarche comparatiste. Les éditeurs maintiennent une double dénomination, Household and Family, qu'ils tentent de distinguer, car elle est récurrente dans les treize contributions. En français, on parle volontiers de religion privée, par rapport aux cultes publics. C'est cette distinction que C. A. Faraone (p. 210-228) étudie en Grèce, nuançant, comme il a déjà été fait, une πόλις-religion soi-disant souveraine. L'oikos et le γένος ont leurs pratiques religieuses, peu différentes en fait de la religion de la Cité, à l'exception du rôle des femmes et de l'importance de la magie, propres à la religion privée; l'À. analyse quelques tablettes d'exécration. D. Boedeker (p. 229-247) souligne elle aussi les affinités des cultes publics et privés en Grèce classique ; il s'agit surtout d'une question d'échelle. Des conflits surgissent entre les deux sphères. Par exemple, des familles en vue d'Athènes restent attachées à des privilèges, peu compatibles avec la poussée démocratique. Par ailleurs, naissance, mort et amour relèvent des seuls cultes privés ; la part faite aux superstitions pourrait être plus grande (les amulettes, p. 243). Dernière contribution sur l'Antiquité classique, celle de J. Bodel (p. 248-275) sur Rome. Il examine quelques cas, tel le transfert par Cicéron d'une statuette de Minerve, de sa maison (promise à la destruction lors de son exil) vers le Capitole : exemple d'interférence entre public et privé. Les laraires, s'ils ont des caractéristiques générales, connaissent bien des variations, qui reflètent les orientations de dévotions privées. Ces contributions n'entendent pas fournir une synthèse des cultes privés, mais donnent des coups de projecteur significatifs. – B. STENUIT.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

Jean ALLAUX (éd.), *Hérodote. Formes de pensée, figures du récit* (Histoire ancienne), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 15.5 x 24, 206 p., br. EUR 16, ISBN 978-2-7535-2181-0.

Hérodote, « père de l'histoire » : par cette expression, Cicéron (Leg., I, 1, 5) ne pressentait sans doute pas la polémique, toujours actuelle, vive, comme on put le constater lorsque W. K. PRITCHETT, en 1995, publia The Liar School of Herodotus, une défense assez acérée de cette ἰστορίης ἀπόδεξις (Histoire ou Enquête), que D. FEHLING (1971) avait reléguée aux rayons de la fiction. Déjà Lucien, comme l'explique M. Tamiolaki (p. 147-160), avait traité la question de la véracité de l'histoire d'Halicarnasse (Histoire vraie, II, 31 et passim; Amis du mensonge II, 34, 2-4); il lui reprochait son penchant pour le merveilleux et l'exotique, sa méthode et ses principes d'interprétation. En effet, pour Hérodote, la vérité est très relative et le mensonge connaît des degrés; pour Lucien, la vérité est un concept absolu : il faut dire la vérité brute (Comment on écrit l'histoire, 51), instruire tant à charge qu'à décharge (ibid., 38,

41). Le relativisme a pu préserver Hérodote de partis pris, le rendre apte à décrire « l'irréductible complexité du réel » (p. 8). Cette ouverture d'esprit, servie par une narration naïve (au sens premier et positif) mais étudiée pour elle-même, suscite un nouvel intérêt ; le présent ouvrage en témoigne. La cohérence d'Hérodote apparaît plus nettement ; au fond, il œuvre pour un rééquilibrage permanent d'un monde conflictuel. Chaque contribution est centrée sur un ou plusieurs extraits, la première partie sur les identités. B. Mezzadri (p. 19-36) montre qu'en décrivant la répugnance des Scythes à l'adoption de coutumes étrangères, Hérodote (IV, 76-80) recourt à des procédés tragiques (cf. Euripide, Bacchantes). Montaigne (Essais, I, 23), lisant le passage sur la souveraineté du nomos (III, 38), disserte sur la fragilité des coutumes (P. Demont, p. 37-45). Les deux contributions suivantes analysent des échanges et interactions entre peuples, de même que le respect (intemporel) d'Hérodote envers l'Égypte et sa très longue histoire. La seconde partie s'attache aux formes de communication : l'impact de la parole du tyran (comme en V, 92); la légitimité du regard dans l'histoire de Gygès (I, 8-12), réinterprétée par Platon (*Rép.*, II, 359b-360d); les anecdotes, fort appréciées, témoignent aussi de l'ouverture d'esprit (exemples tirés du l. II). Les deux dernières contributions veulent montrer que la démarche d'Hérodote, malgré la disqualification positiviste, a des aspects valables qui se retrouvent chez des auteurs récents, comme Lévi-Strauss. – B. STENUIT.

Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens. Texte établi, traduit et commenté par Dominique LENFANT (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, CLXII +246 p. en partie doubles, br. EUR 45, ISBN 978-2-251-00618-5.

C'est la première fois que la Collection des Universités de France édite le petit traité intitulé Constitution des Athéniens attribué par la tradition à Xénophon. À bien des égards, il s'agit pourtant d'une œuvre majeure : c'est en effet l'un des premiers ouvrages historiques consacré à Athènes, le rendant ainsi extrêmement précieux pour l'histoire sociale, économique et politique de cette cité (c'est notamment là que l'on trouve pour la première fois exprimée la relation entre démocratie et puissance maritime) ; c'est également le plus ancien texte littéraire en prose attique, ce qui en fait donc un témoin privilégié pour l'histoire de la langue et du style, et qui permet notamment de mesurer l'impact de la sophistique et des développements de la rhétorique, puisqu'il leur est antérieur. Dans cette édition remarquable, Dominique Lenfant propose non seulement un texte et une traduction de qualité, mais également un bilan, tout en nuances, de ces différentes questions. — La partie « Notice » comporte deux sections. Dans la première sont abordées les questions relatives à l'œuvre, parmi lesquelles la date de rédaction est certainement celle qui a fait couler le plus d'encre, car elle ne peut malheureusement se déduire que du contenu du texte. D. Lenfant opte pour la première phase de la guerre du Péloponnèse (431-421), principalement parce que l'auteur y décrit une Athènes, certes en guerre, mais qui n'a pas encore subi, semble-t-il, de lourdes défaites sur mer, comme celle qu'elle essuiera en Sicile en 413. Dans ces conditions, l'œuvre serait alors le plus ancien témoignage issu de l'opposition oligarchique à Athènes, dont les activités ne sont pas attestées dans nos sources avant 415. D. Lenfant estime que ce traité a sans doute germé dans le milieu des hétairies athéniennes, ces groupes de citoyens fortunés se réunissant dans le cadre du banquet et qui soutiendront les révolutions oligarchiques de la fin du V° s. L'autre problème fondamental est d'établir l'identité de l'auteur. Même si l'œuvre est attribuée à Xénophon depuis le I^{er} s. av. n. ère au plus tard, il est convenu depuis longtemps qu'elle ne peut pas être de lui. On s'est alors tourné vers d'autres oligarques connus, tels Phrynichos, Alcibiade, Thucydide fils de Mélésias, Antiphon, Andocide, ou encore le tristement célèbre Critias. Plutôt que d'avancer un nom, D. Lenfant préfère s'en tenir à dresser le profil de l'auteur : c'est un Athénien adversaire de la démocratie, vivant sans doute à Athènes mais en s'abstenant de participer à la vie politique, qui - quoi qu'on ait pu en penser jadis - n'était pas forcément âgé, et qui s'adresse prioritairement aux membres de